

## Michel Baczyk Président de la FFTir

“Sans les tireurs de loisirs licenciés la FFTir n'existerait pas”

Nouveau Président de la Fédération française de tir, Michel Baczyk a été élu le 13 février 2021 pour succéder à M. Philippe Crochard qui ne se représentait pas. Le nouveau patron de la FFTir a accordé à Tirmag un entretien exclusif.

► PROPOS RECUEILLIS PAR THIBAUT PEYREFITTE

**M**ichel Baczyk a 69 ans et le moins que l'on puisse dire est qu'il ne les fait pas. Souriant, dynamique et surtout heureux d'occuper son poste à la tête de la Fédération française de tir, aboutissement d'une ancienne et forte passion pour le tir. Membre du comité directeur depuis 2006 comme responsable de la commission carabine pendant trois mandats, puis trésorier de la FFTir<sup>(1)</sup>, il a été élu à la présidence le 13 février dernier par le nouveau comité directeur. À quoi doit-il cette élection ? « À l'arbitrage », répond-il. Après avoir débuté en 1979 en compétition par le tir à la carabine 10 m et 50 m et l'arbalète match 10 m, il a quitté la compétition pour franchir successivement les échelons de l'arbitrage, départemental, régional, national puis international en 1998, sur toutes les disciplines internationales en ISSF<sup>(2)</sup> (Fédération interna-

tionale de tir sportif) et arbitré ensuite moult championnats d'Europe et du Monde. « Entre 1989 et 1996, j'ai arbitré toutes les disciplines, sauf le TAR<sup>(3)</sup>, qui n'existait pas à l'époque (Rire.) Arbalète, poudre, arme ancienne, silhouette métallique. À l'époque, on faisait tout,

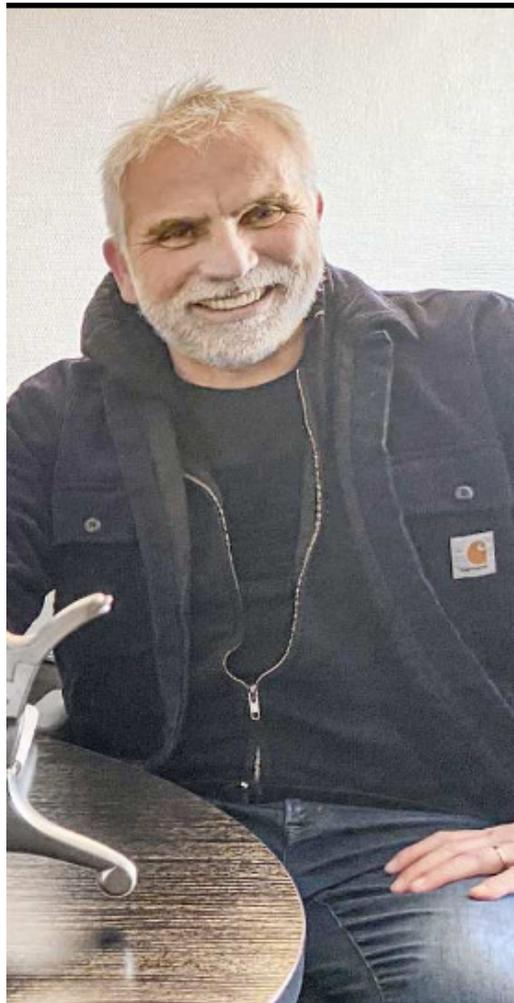
inscrit, dans le nord, sa région d'origine, dans le même club l'AS Aulnoye Tir à Aulnoye-Aymeries près de Maubeuge, dont il est devenu président, puis président de la ligue Nord-Pas-Calais depuis 2004. « Tout ça, c'est grâce à l'arbitrage. J'ai rencontré beaucoup de

**“ Féminiser ce sport est important, nous devons redoubler d'effort dans ce domaine. ”**

il n'y avait pas de spécialités comme maintenant. On avait besoin d'un arbitre, hop, on se formait, puis on nous mettait sur le pas de tir ».

Fin 90, il passe à la pratique du pistolet 10 et 25 m. Après plusieurs qualifications en championnat national, d'une part à l'arbalète puis au pistolet, il finit 4ème au championnat de France en 2005 au pistolet standard 10 m. Toujours

monde dans plein de clubs. Quand on avait besoin de moi, j'étais là. Un beau parcours bien rempli. Je n'ai jamais cherché à diriger la ligue ou aujourd'hui la Fédération. C'est venu à moi. On me l'a demandé. Peut-être parce que j'ai toujours respecté mes engagements. Je n'ai jamais laissé tomber. Voilà, j'assume jusqu'au bout, même s'il y a des em.... c'est comme ça. J'aime



**Le président Michel Baczyk dans son bureau de la FFTir avec votre serviteur.**

bien donner de moi-même ». Quelques jours avant notre entretien, Michel Baczyk avait démissionné de la présidence de son club de tir. Et il est heureux de constater que son poste a été repris par une femme. « Nous devons redoubler d'effort dans ce domaine. Aujourd'hui il y a bien trop peu de femmes qui occupent des postes de responsabilité dans les clubs. « Nous aimerions qu'elles occupent une place plus importante dans le tir sportif. La ligue du Nord compte 14 % de tireuses contre 12 % au niveau national. Nous organisons des journées découverte pour les enfants et leurs parents. Les femmes qui essayent le tir ont très souvent envie de pratiquer ensuite. L'arbitrage est aussi un moyen de retenir les femmes dans ce milieu où elle représentent 16% des effectifs et ça continue à progresser. En écoles de tir elles représentent 50 % des effectifs. Quoiqu'il en soit, il y a plus de jeunes chez les femmes licenciées que chez les hommes. Féminiser ce sport est important, car les femmes apprécient et partagent les valeurs de ce sport où leur

qualité d'écoute et de concentration sont supérieures.

D'ailleurs, les résultats que j'ai eus dans mon club, ça a été les filles plus que les garçons. J'ai des championnes de France, des filles issues d'écoles de tir. Elles enrichissent la convivialité qui existe dans les clubs entre tireurs de loisirs. » Le nouveau président affiche son intention d'accorder aux tireurs de loisirs licenciés l'importance qui leur revient. Michel Baczyk a bien conscience de leur importance. L'idée que la FFTir s'intéresse davantage à ses compétiteurs qu'à ses tireurs de loisir est erronée selon lui. « Les tireurs de loisirs, qui représentent 80% des licenciés, sont le

pas acheter d'armes. L'État est clair sur ce principe. C'est ainsi que peuvent se retrouver les tireurs de loisir autour de la passion de leur pratique, des armes, des munitions du rechargement et du partage d'expérience au sein des clubs ». Quelles sont les pratiques qui sont les plus en vogue aujourd'hui ? « Le TAR est véritablement en expansion. Il prend de plus en plus d'importance au sein des clubs, au détriment parfois des autres disciplines de tir sportif. Certains clubs préfèrent s'en tenir à cette pratique plutôt que de développer leur structure pour accueillir des compétitions ISSF ».

Le bémol étant que les clubs

## “ Le TAR est en véritable expansion. Il prend de plus en plus d'importance au sein des clubs. ”

© TP. vivier de la FFTir qui n'existerait pas sinon, car c'est avec l'argent des licenciés que les 20 % de tireurs sportifs peuvent participer aux compétitions et que l'on a pu construire le C.N.T.S.<sup>(4)</sup> ». Mais comme le rappelle avec réalisme Michel Baczyk, « c'est grâce aux compétiteurs que les tireurs de loisir peuvent acquérir leurs armes. Car si nous n'avions pas parmi nos douze disciplines trois d'entre elles parmi les épreuves olympiques (Pistolet, Carabine et Plateau) et une paralympique (Para-tir), nous ne pourrions

ne peuvent pas tous accueillir des structures nécessaires au TAR. Les contraintes sont nombreuses : cibles, infrastructures, espace pour le 200 m, et nuisances sonores ».

Un club désireux de transformer ses installations pour le TAR pourrait-il faire appel à FFTir ? « Oui et c'est absolument nécessaire car il existe des normes à respecter afin de recevoir une homologation FFTir ».

LeTLD<sup>(5)</sup> est lui aussi en pleine croissance... Malheureusement il n'existe



« J'ai pratiqué avec passion le tir. Puis l'arbitrage, à tous les niveaux. »

© FFTir

→ pas beaucoup de pas de tir pour pratiquer. À ce sujet, M. le Président, si un club était désireux de créer une installation pour le TLD, en quelle mesure la Fédération pourrait-elle l'aider ? « Nous pouvons apporter des conseils techniques et aider à la conception des plans, par exemple en matière de respect des normes et d'aménagements de sécurité, notamment concernant les pare-balles. Mais en plus de l'achat d'un terrain, ces infrastructures sont coûteuses et à ce jour aucun soutien financier ne peut être envisagé au niveau fédéral. Cependant promouvoir le TLD, pour moi, c'est un des objectifs de la Fédération. On a des idées avec Bernard Collot et Édouard Petit de lancer une compétition TLD à Châteauroux. On est en train de préparer quelque chose. C'est une compétition dans les normes internationales américaines, c'est-à-dire à 200-300-600 mètres ». La fédération pourrait-elle aider à la création de partenariats avec l'armée qui dispose de terrains d'entraînement adaptés ? « Il existe déjà des clubs mixtes armée-FFTir avec une installation militaire, un B8 à 200 m comme à Vitry-en-Artois. Développer ce genre de partenariat est du ressort des clubs avec notre soutien si besoin, mais surtout du bon vouloir des militaires. Mais il faut savoir que partager des pas de tir avec l'armée demande une organisation pointilleuse. Le C.N.T.S. a terminé les travaux de sécurisation du 300 m et du 600 m. Ces pas de tir destinés au TLD seront ouverts aux licenciés dès que les contraintes sanitaires actuelles seront levées. Avec surveillance et obligation de zéro tage au 200 m obligatoire. Beaucoup sont impatients de profiter de ces distances-là. Les tireurs pourront bientôt s'inscrire pour venir tirer. En ce qui concerne le C.N.T.S., un Stand finales respectant les normes ISSF permettra d'organiser les finales Pistolet 10 m et 25 m et Carabine 10 m et 50 m. Il devrait être fonctionnel en mai 2022 avec 20 postes de tir à chaque distance (ou 4 postes Pistolet Vitesse olympique). Il pourra accueillir les finales des épreuves olympiques mais aussi être mis à la disposition des équipes nationales et de délégations étrangères qui pourront s'entraîner dans des conditions optimales et au



Michel Baczyk. Cette carabine J Hartman de fabrication suisse orne son bureau.

chaud ! Ces « locations » permettront de rentabiliser et de payer cet investissement. Ce stand on le finance avec une petite subvention de l'État, du département. Le reste est soumis à un emprunt bancaire qu'on a eu sans problème. Et donc le stand est construit à 100 % sans demander une augmentation de licence aux licenciés : 90 % de nos finances proviennent des licences. Et 10 %, c'est subvention ». Pour en revenir aux clubs aujourd'hui, la FFTir travaille-t-elle sur un projet de subventions pour aider les clubs ? « Nous allons créer une commission qui étudiera les dossiers des

suivant les régions, les ligues, les villes et les clubs. Tous les clubs ne peuvent accueillir 2 à 5 000 personnes pour des compétitions chaque année ou disposer des infrastructures indispensables à certaines disciplines comme le TAR. Elle choisit ces clubs en fonction de leur capacité et leur offre un soutien technique si nécessaire. Bordeaux, Moulins ou Volmerange-les-Mines sont des clubs adaptés à plusieurs pratiques comme le 50 m, ou le TAR, auxquels s'ajoute aujourd'hui le C.N.T.S. qui accueille depuis sa création des championnats chaque année ».

## « Ce sont les compétiteurs qui permettent de justifier les armes des tireurs de loisir. »

clubs qui ont des besoins : installations de mise en sécurité, couverture des stands, plombémie ou encore difficultés avec les communes. Certains clubs isolés lors de leur création se retrouvent aujourd'hui cernés par des habitations. Ils doivent investir pour ne pas devenir des sources de nuisances sonores. Souvent ces clubs sont municipaux, et ils demandent l'aide à la mairie qui, si elle met la main à la poche, demande que la FFTir participe aussi. Nous avons des demandes et allons les étudier au cas par cas et participer à hauteur 10 à 20 % du budget des travaux dans la mesure de nos moyens. Aider les clubs est un axe privilégié de la Fédération qui va se mettre en place au cours des quatre années à venir ». Et l'organisation des compétitions ? « La Fédération organise 26 championnats de France et la politique de la FFTir est de les faire tourner

Quels seront les rapports de la FFTir avec les autorités ? La CNIL<sup>(6)</sup> a donné le droit d'accéder aux informations personnelles des primo-accédants aux armes. Que faut-il penser de la méfiance des autorités vis-à-vis des tireurs sportifs ? « Nous entretenons de très bon rapport avec les deux ministères, dont dépend notre Fédération, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Intérieur avec lequel nous sommes en relation permanente, notamment à travers le SCA<sup>(7)</sup>. Mais la défiance ne vient pas de là, elle vient souvent de personnes peu informées sur les procédures préalables à l'acquisition d'une arme et sur les contrôles permanents des détenteurs, elle touche même parfois certains organes déconcentrés de l'administration qui peuvent, de ce fait, devenir tatillons. Lorsque les jour-



Michel Baczyk pratique dans son club : l'AS Aulnoye Tir.

→ nalistes nous interrogent pour savoir comment nous pouvons acheter des armes, ils découvrent avec stupeur le parcours du combattant auquel le tireur sportif doit se livrer et en général ils ne reviennent pas sur le sujet. La Fédération quant à elle ne fournit aucun renseignement hormis sous commission rogatoire d'un juge d'instruction. La disparition du carnet de tir va simplifier et sécuriser ce parcours difficile. Cette mesure est destinée à faciliter la

Ces dernières années, nous avons obtenus plus de visibilité sur les grandes chaînes nationales. Mais la pandémie a tout stoppé. C'est d'ailleurs ce que les fédérations internationales attendent de nous. Nous devons développer notre communication sur les réseaux sociaux, la télé et le papier. (Aujourd'hui aucune campagne de communication vers le grand public n'est prévue NDLR) Ce que je veux c'est que l'on redémarre nos championnats parce que ça fait

**“La ministre des Sports, que j'ai rencontrée, m'a dit que la priorité actuelle était d'ouvrir les stands indoor pour les jeunes. Dans un deuxième temps, autoriser tous les championnats nationaux à l'extérieur.”**

délivrance par l'armurier des armes nécessitant une autorisation de détention dans le cadre du râtelier virtuel, dont la mise en service est prévue au cours du mois de juillet 2021. Cependant je rappelle que chaque année, les présidents de club sont légalement tenus de signaler en préfecture les détenteurs d'armes qui n'ont pas repris leur licence.. C'est ensuite la responsabilité des préfectures d'intervenir. J'en profite pour remercier les préfectures de prolonger les attestations de pratique pendant cette période où il est difficile de les renouveler. Et côté communication, le tir sportif n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur. Il faut le pratiquer pour en prendre conscience. Nous ne touchons pas encore assez le grand public.

quand même un an qu'on n'a plus de compétition.. La ministre des Sports, que j'ai rencontrée, m'a dit que la priorité actuelle, c'était d'ouvrir les stands indoor pour les jeunes le plus rapidement possible. Dans un deuxième temps, autoriser tous les championnats nationaux à l'extérieur. Ça concerne, tout ce qui est 25, 50 m, armes anciennes, TAR. De nouveaux masques étudiés par Décathlon pour les sportifs en indoor sont en cours d'homologation ».

FF Tir (1) : Fédération française de tir. ISSF (2) : International Shooting Sport Federation. TAR (3) : Tir aux Armes Réglementaires. TLD (5) : Tir à Longue Distance. C.N.T.S. (4) : Centre National de Tir Sportif à Châteauroux-Déols. CNIL (6) : Commission nationale de l'informatique et des libertés. SCA (7) : Service central des armes.



Côté passion

**Discipline préférée : Pistolet 25 m**

**Vos armes : un pistolet Pardini SP et un Manurhin MR32**



**Votre arme de rêve : Une carabine PGM en .308 Winchester. J'aime le TLD. C'est passionnant.**

